

COMMUNIQUE DE CONFERENCE

PRESSE

VENDREDI 26 FEVRIER 2016 à 11h30 et 13h



La religion doit-elle rester cantonnée à la sphère privée ? Réponses juridiques

Une conférence de Julien COUARD

Maître de conférences à l'Université de Toulon
Co-directeur du DESU d'ingénierie des Organismes sans but lucratif et
Droit de l'économie sociale et solidaire de la Faculté de Droit d'Aix-Marseille
Chargé de cours à l'Université catholique de Lyon

Cette histoire de voile ne prend plus, Baby Loup !



A l'heure où deux conceptions de la laïcité s'opposent sur fond de positionnement de la République après les attentats qui ont frappé la France, une question ressurgit : celle de la place de la religion dans la société. Bien qu'ancienne, cette interrogation suscite de nouveaux débats en miroir des évolutions de la religiosité dans la société française. Présentée par ses hérauts comme indispensable au lien social, dénigrée par ses détracteurs comme un ferment de division, la religion est tantôt perçue comme un chemin vers le bonheur et la liberté, tantôt dénoncée comme outil d'asservissement de l'homme. Nombreux sont ceux qui proposent des solutions pour améliorer le « vivre ensemble ». Notre droit, par les lois et les affaires jugées, apporte, lui-aussi, sa contribution au dialogue civique entre ces conceptions opposées. De multiples réponses ont ainsi pu être formulées dans un souci de justice et d'apaisement.

Vendredi 26/02 à 11h30 - Salle Polyvalente - CUFR

➤ **Jean-Louis ROSE**
Chargé des Affaires Culturelles
service.culturel@univ-mayotte.fr
3 02 69 61 70 36



Le Centre
universitaire a

le plaisir de vous convier à ses deux conférences le **vendredi 26 février en salle polyvalente** :

- une première intitulée "*La religion doit-elle rester cantonnée à la sphère privée ? Réponses juridiques.*" présentée à **11h30** par Monsieur Julien Couard, maître de conférences à l'Université de Toulon.

«A l'heure où deux conceptions de la laïcité s'opposent sur fond de positionnement de la République après les attentats qui ont frappé la France, une question ressurgit : celle de la place de la religion dans la société. Bien qu'ancienne, cette interrogation suscite de nouveaux débats en miroir des évolutions de la religiosité dans la société française. Présentée par ses hérauts comme indispensable au lien social, dénigrée par ses détracteurs comme un ferment de division, la religion est tantôt perçue comme un chemin vers le bonheur et la liberté, tantôt dénoncée comme outil d'asservissement de l'homme. Nombreux sont ceux qui proposent des solutions pour améliorer le « vivre ensemble ». Notre droit, par les lois et les affaires jugées, apporte, lui-aussi, sa contribution au dialogue civique entre ces conceptions opposées. De multiples réponses ont ainsi pu être formulées dans un souci de justice et d'apaisement.»

- Une seconde intitulée "*Le roman épistolaire au XVIIIe siècle en Europe : l'exemple de la France et de la Pologne*" présentée à **13h** par Monsieur Andrzej Rabsztyń, maître de conférences à l'Université de Silésie en Pologne.

« L'histoire littéraire en Europe connaît à l'époque des Lumières de nombreux écrivains, notamment français, qui publient des romans épistolaires. Ces écrivains deviennent, à leur tour, comme Jean-Jacques Rousseau, des modèles pour des auteurs originaires de Pologne. Partant de cette observation, notre conférence se propose d'étudier la relation qui peut s'établir à l'époque dans la vie littéraire entre la France et la Pologne. »



Le roman épistolaire au XVIIIe siècle en Europe : l'exemple de la France et de la Pologne

Une conférence d'Andrzej Rabsztyń

Maître de conférences en littérature française à l'Université de Silésie à Katowice - Pologne



L'histoire littéraire en Europe connaît à l'époque des Lumières de nombreux écrivains, notamment français, qui publient des romans épistolaires. Ces écrivains deviennent, à leur tour, comme Jean-Jacques Rousseau, des modèles pour des auteurs originaires de Pologne. Partant de cette observation, notre conférence se propose d'étudier la relation qui peut s'établir à l'époque dans la vie littéraire entre la France et la Pologne.

Vendredi 26/02 à 13h - Salle Polyvalente - CUFR

Informations :

➤ **Jean-Louis ROSE**
Chargé des Affaires Culturelles
service.culturel@univ-mayotte.fr
3 02 69 61 70 36

